

Situation des fourrages grossiers 2022

Décembre 2022

Contexte

L'été 2022 a été extrêmement sec et chaud en Suisse et en Europe centrale. Cela a empêché l'herbe de pousser normalement, et dans de nombreuses régions les récoltes de fourrages grossiers ont été très maigres. Il manque de fourrages grossiers Bourgeon dans de grandes parties de la Suisse. Il est donc très difficile d'appliquer la réglementation de Bio Suisse dans certaines régions. Le Cahier des charges en vigueur impose de nourrir les ruminants avec 100 pourcents d'aliments fourragers Bourgeon suisses. Bio Suisse observe la situation et reste en contact étroit avec la branche et les organismes de contrôle.

Plateforme commerciale Biomondo

biomondo.ch, la place de marché de l'agriculture biologique suisse, joue un rôle central dans le contexte de la situation tendue pour les fourrages grossiers. Les fermes bio peuvent y demander où il y a encore des fourrages grossiers disponibles en Suisse. Les fermes bio peuvent en outre publier gratuitement des annonces sur Biomondo – et cela tout en haut sur «Agriculteurs» puis dans la rubrique «Fourrage» pour signaler p. ex. qu'elles ont encore des fourrages grossiers Bourgeon à vendre ou qu'elles cherchent des fourrages grossiers Bourgeon. Les offres des marchands de fourrages grossiers ne sont en général pas publiées sur Biomondo.

Voilà comment fonctionne la procédure pour autorisation exceptionnelle

Quand les conditions météorologiques sont hors de la normale, les producteurs Bourgeon peuvent demander à leur organisme de contrôle une autorisation d'acheter des fourrages grossiers Bio-UE. Ils doivent pour cela apporter la preuve qu'il n'y a plus de fourrages grossiers Bourgeon suisses disponibles en Suisse. Ils le font à l'aide d'une requête postée sur biomondo.ch (voir ci-dessus). Ils doivent en outre joindre une attestation du responsable des offices de la culture des champs ou de la vulgarisation bio cantonale que, dans la région de leur ferme, il n'est pas possible de récolter des fourrages grossiers depuis quelques temps et jusque dans un avenir proche à cause de la sécheresse. S'il n'y a plus de fourrages grossiers Bourgeon suisses sur Biomondo.ch, on peut demander à son organisme de contrôle une autorisation pour l'achat de fourrages grossiers Bio-UE. Ce n'est que s'il n'y en a plus non plus que l'organisme de contrôle peut délivrer une autorisation exceptionnelle pour du fourrage conventionnel.

Il faut tenir compte du fait que le foin de lucerne ne peut être acheté que dans la quantité qui correspond à la perte de rendement vérifiable dans ladite catégorie.

Dernières informations

bioactualites.ch > Elevage > Bovins > Affouragement > Autorisation exceptionnelle

Vous trouverez ici de l'aide si vous avez des questions

Bio Suisse

Tél.: 061 204 66 05; courriel: agriculture@bio-suisse.ch

Organismes de contrôle

bio.inspecta

Tél.: 062 865 63 00; courriel: info@bio-inspecta.ch

Bio Test Agro

Tél.: 031 722 10 70; courriel: info@bio-test-agro.ch